



Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, a accueilli «sans surprise» l'avis critique du Conseil d'Etat sur le projet de loi retraites, «une réforme floue» et «seulement argumentée par le besoin de faire des économies».

«J'ai accueilli l'avis du Conseil d'Etat sans surprise», dit-il dans une interview à L'Humanité publiée lundi.

«Cela fait des mois que l'on dit que le gouvernement s'apprête à faire passer une réforme floue, non fondée et seulement argumentée par le besoin de faire des économies», ajoute le numéro un de la CGT.

«Le Conseil d'Etat confirme donc qu'il est demandé aux députés de signer un chèque en blanc», selon lui. M. Martinez estime qu'il est «encore temps pour le gouvernement de retirer son projet de loi et de discuter sur un projet plus juste et plus solidaire».

Saisie le 3 janvier, la plus haute juridiction administrative française a critiqué vendredi le choix de recourir à 29 ordonnances, ce qui «fait perdre la visibilité d'ensemble», et a pointé des projections financières «lacunaires».

«Ça va être une grande première dans la Ve République: on va demander aux députés de se déterminer sur un texte dont la moitié des choses importantes est renvoyée à plus tard», relève M. Martinez.

«Cette loi +simple et juste+, personne n'y comprend rien», a-t-il ajouté.

Le Conseil d'Etat souligne également que le projet de loi «intervient dans un contexte de relative solidité du système français de retraite, en raison notamment des réformes des années récentes qui ont permis de sécuriser son financement».